

► Pour l'ancien ministre français aux affaires européennes, chaque pays doit se prononcer sur le traité constitutionnel

«Un "oui" contribuerait à changer l'état d'esprit en Europe»

ENTRETIEN

Alain Lamassoure

Député européen (UMP)

Quel est l'enjeu du référendum au Luxembourg?

Alain Lamassoure: Dans le contexte créé par les «non» français et néerlandais, l'enjeu est important. S'il est clair que le projet initial n'est plus réaliste, il est important qu'un pays fondateur puisse s'exprimer et montrer sa confiance dans le projet européen. Il y a en Europe un vrai risque de détricotage de la construction européenne. Le référendum luxembourgeois va nous permettre de voir si on peut repartir ou si la marche arrière continue. Un «oui» contribuerait à changer l'état d'esprit, et encouragerait les pays, qui n'ont pas encore ratifié la Constitution, à poursuivre leur processus notamment ceux qui ont prévu une ratification parlementaire. Il est important que le débat ait lieu dans les vingt-cinq pays. Les ratifications récentes de la Lettonie, de Chypre et de Malte sont des signaux importants. Il faut que tous les pays se prononcent. La décision du Conseil européen de donner un temps de réflexion et de pause est sage même si

la formule choisie au départ, à savoir que chaque pays soit responsable de sa ratification, c'est-à-dire du mode de ratification et de la date, n'est pas la meilleure. Elle encourage chaque peuple à considérer son intérêt national et les batailles politiques internes. Mon idée était d'organiser un référendum européen le même jour dans tous les pays.

- Quel serait l'effet d'un «non» luxembourgeois?

- Si c'est un «non», le climat négatif continuera de prospérer. C'est une contrariété supplémentaire.

- Un «non» d'un autre État fondateur n'aurait-il pas plus de conséquences qu'un «oui»?

- Je crois le contraire. Après le «non» français et néerlandais, un «non» n'apporte rien de plus au débat. Le «non» luxembourgeois ne serait pas fracassant, c'est le «non» français qui l'a été. Par contre si le «oui» l'emporte cela marque un coup d'arrêt au détricotage et c'est un succès personnel pour Jean-Claude Juncker, Européen convaincu.

- Un «non» signifierait pourtant la fin définitive du traité?

- Le projet de Constitution a été tué dès le premier «non» français, amplifié par le «non» néerlandais. Onze pays ont plébiscité ce texte par voie

parlementaire, l'Espagne par voie référendaire. Personne n'imagine que l'on puisse resoumettre au peuple français le texte qui a été rejeté. Ainsi s'il apparaît qu'une vaste majorité de pays soutient le texte actuel, ce n'est pas la même chose que si ce sont seulement douze d'entre eux. Il est important de savoir ce que les autres pensent car on aura besoin d'un texte nouveau de toute façon.

- C'est un plan B alors?

- Non c'est un second plan A. Il n'y a pas de solution de rechange. Le plan A a coulé, il faut un nouveau plan A. Améliorer le traité de Nice à la marge n'est pas possible.

- Pensez-vous qu'un «oui» des Luxembourgeois suffit à faire repartir les ratifications suspendues dans certains pays?

- Il est impossible de le dire. Mais cela contribuerait à changer l'état d'esprit. De toute façon, nous avons rendez-vous pour faire le point au printemps prochain sous présidence autrichienne. Il ne se passera rien sous présidence britannique. Et les États vont vérifier qu'il n'est pas possible de travailler à 25 avec le traité de Nice et que l'Union ne fonctionne pas bien.

RECUEILLI PAR
CAROLINE CHAUMONT (à Bruxelles)